



Eos credirec quel recours ?

Par **bruno34210**, le **25/03/2016 à 10:44**

Bonjour,
J'ai été contacté par la société Credirec, il y a environ 2 semaines, me réclamant le paiement d'une dette auprès de la Caisse d'Epargne, datant de 1996.
Je leur demande copie du prêt et de la décision de justice
rien n'y fait; je dois les payer et les croire sur parole.
Quels sont mes recours ?
Merci.

Par **Tisuisse**, le **25/03/2016 à 10:50**

Bonjour,
Credirec est une officine de recouvrement. Lisez donc le dossier sur ces officines, dossier en post-it de ce forum; vous saurez tout sur ces officines.

Par **amajuris**, le **25/03/2016 à 11:02**

bonjour,
en résumé, ce genre de société ne dispose d'aucun pouvoir sauf celui de vous harceler, leurs collaborateurs sont intéressés à l'argent qu'ils récupèrent.
si Crédirec insiste, vous les menacez de déposer une plainte pour harcèlement.
salutations